

Note d'information relative à l'instruction technique du projet de réacteur EPR à Flamanville

Dans un [article publié le 8 juin 2015](#), Mediapart fait état d'« *un rapport confidentiel de l'IRSN [...] sur les soupapes de sûreté de l'EPR de Flamanville* » et d'« *un autre rapport rendu en avril par l'IRSN à l'Autorité de sûreté [...] sur les problèmes de fabrication du couvercle et du fond de la cuve du réacteur* ».

L'IRSN examine la conception du réacteur EPR depuis de nombreuses années. L'instruction technique réalisée par l'IRSN se fait sur la base de dossiers transmis par EDF : ces dossiers donnent lieu à des échanges techniques entre l'IRSN, EDF, le concepteur AREVA et l'autorité de sûreté (ASN). Ces échanges ne sont pas publics. A la fin de son instruction, l'IRSN transmet à l'autorité de sûreté les conclusions de son expertise sous la forme d'un avis. Après le positionnement de l'autorité de sûreté, l'avis de l'IRSN peut faire l'objet d'une publication sur son site Internet. Dans le cadre de l'EPR de Flamanville 3, l'IRSN a déjà élaboré environ 150 avis sur de nombreux sujets (équipements, études d'accidents...).

En 2014, l'IRSN a commencé l'examen de la conception des soupapes du pressuriseur de l'EPR : le pressuriseur a pour rôle de maintenir la pression voulue dans le circuit primaire et est équipé de trois soupapes afin d'assurer la protection contre les surpressions. L'examen réalisé par l'IRSN a notamment pour objectif de s'assurer de la capacité de ces soupapes à répondre aux exigences qui leur sont associées avec le haut niveau de fiabilité attendu de cet équipement de protection du circuit primaire (pression d'ouverture, pression de fermeture...). Dans ce cadre, l'IRSN a eu des réunions techniques avec l'exploitant et a assisté aux essais de qualification des soupapes réalisés en France. Ces essais ont notamment révélé un comportement non attendu du dispositif de pilotage des soupapes, notamment la non-ouverture à la pression prévue.

Lors d'une réunion en février 2015, l'IRSN a présenté à l'ASN l'état d'avancement de son instruction, notamment l'analyse des risques de défaillance des soupapes et les résultats des essais de qualification en cours. Le rapport mentionné par Mediapart est en réalité un document de travail (« transparents »), élaboré dans le cadre de l'instruction pour la réunion précitée, qui fait le point sur les interrogations de l'IRSN à cette époque. L'instruction de la conception des soupapes du pressuriseur de l'EPR est toujours en cours et donne encore lieu à des échanges techniques avec l'exploitant. L'IRSN a prévu de transmettre à l'ASN les conclusions de son instruction à l'été 2015. Ces conclusions pourront comporter des recommandations d'actions complémentaires ou correctives.

L'article mentionne également un « *rapport [...] sur les problèmes de fabrication du couvercle et du fond de la cuve du réacteur* ». La citation provient d'un premier avis de l'IRSN transmis à l'ASN début avril 2015 : l'instruction sur le sujet va se poursuivre sur la base d'éléments complémentaires transmis par AREVA, qui nécessitent maintenant une analyse approfondie par l'IRSN, si nécessaire avec le concours d'experts externes.